CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E57081** **VALABLE JUSQU'AU** **01/06/2027**

ÉDITÉ LE 06/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/07/1993

Raison sociale : VANOISE CONSTRUCTION

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 07/09/1993

Capital : 105 840

289 RUE DE LA PRAIRIE
73350 BOZEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALBERTVILLE 93B282

Siret : 392 191 656 00017

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 81 02443

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 43326054001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 433260540001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 04 79 55 03 35 **Fax :**

Portable : 06 15 04 23 55

Responsabilité légale :
MAITRE EDOUARD PRÉSIDENT / MAITRE SABRINA DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : contact@vanoise-construction.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 627 931 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	13	23/03/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/05/2026 10:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.